

Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 41 (1905)
Heft: 152

Artikel: Catalogue des mousses de Jura
Autor: Meylan, C.
Kapitel: Plan de ce travail
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-267589>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PLAN DE CE TRAVAIL

Le Jura tel que je l'ai compris va de l'Echaillon au Laegern. Si les limites de son flanc E. sont assez nettement tracées par le plateau suisse, celles de son flanc O. sont beaucoup plus vagues. Le Doubs le limite de Montbéliard à Besançon ; de là une ligne passant par Lons-le-Saunier, puis un peu à l'Est de Bourg pour aboutir au coude du Rhône au Sud d'Ambérieu, le circonscrit assez bien. Au Sud-Est le Vuache, le Gros-Faoug et le mont de l'Épine en sont les chaînons les plus extérieurs. Ses confins dans la direction du N. peuvent être représentés par une ligne assez droite allant du Laegern à Montbéliard.

La limite du Jura et du Plateau suisse est à 500 mètres environ ; les dernières pentes vers l'Ouest descendent à 250 mètres en moyenne. (Du Reculet au Chasseral, l'altitude des sommets de la haute chaîne varie de 1450 à 1723 mètres. A partir de ces deux points, les extrémités de la chaîne s'abaissent assez rapidement surtout la partie Nord).

Altitude de quelques stations fréquemment indiquées : Arbois 300 m., Andelot 600 m., Besançon 250 m., Montbéliard 310 m., Lac de Chalin 500 m., de St-Point 850 m., de Maclu 780 m., Tourbières du Jura bernois de 800 à 1000 m. La Chaux, La Vraconnaz et Ste-Croix 1100 m., Vallée de Joux de 1010 à 1100 m.

Les noms d'espèces employés dans ce catalogue étant les plus connus et presque tous employés dans l'ouvrage classique de G. Limpricht dont j'ai d'ailleurs presque constamment suivi la classification, j'ai renoncé, pour éviter les longueurs, à donner une synonymie souvent très longue et que l'on trouve dans l'ouvrage cité plus haut et dans la plupart des flores. J'avouerai en outre d'ailleurs que je suis adversaire de la manie de remplacer, au nom de la

loi de priorité, des noms connus et adoptés depuis nombre d'années par la majorité des botanistes, par d'autres qui devraient rester dans l'oubli pour le plus grand bien de la clarté scientifique. Mon opinion est semblable en ce qui concerne une autre tendance, soit celle d'ériger en espèces des formes ayant à peine la valeur de variétés et surtout sans étudier suffisamment la constance et par conséquent la valeur de leurs caractères différentiels. A mon avis, tout cela contribue à augmenter les difficultés et obscurités de la science bryologique.

J'ai vérifié autant que possible l'exactitude des indications données par d'anciens botanistes, mais je n'ai pu le faire pour toutes celles qui sont critiquées. J'indique d'ailleurs ma manière de voir en signalant toutes celles que je n'ai pu vérifier. J'ai laissé de côté, sans en parler, un certain nombre d'indications données par erreur pour des espèces rares par divers botanistes, ne mentionnant ces erreurs que lorsque la place de l'exemplaire critique est définitivement établie et en même temps intéressante.

(M.) après un nom de localité signifie que l'espèce y a été découverte ou recueillie par moi.

J'ose croire que ce catalogue, résumant autant que possible tout ce qui a été fait ou récolté jusqu'à maintenant au point de vue bryologique pour le territoire jurassien, sera un point de repère pouvant servir de base à des travaux futurs. C'est du moins dans ce but que je l'ai entrepris.

Il ne me reste plus qu'à remercier ici les personnes qui m'ont aidé dans mes recherches et spécialement M. W. Barbey, toujours si prêt à encourager et faciliter les recherches scientifiques ; mes excellents amis MM. Hétier et Colomb-Duplan, le premier pour l'amabilité avec laquelle il m'a fait part de ses riches récoltes et répondu à mes demandes de renseignements divers ; le second pour ses conseils et la bonté avec laquelle il a satisfait à mes deman-

des de recherches d'exemplaires ou de publications. En outre, j'ai eu le plaisir de faire plusieurs excursions bryologiques en sa compagnie et comme il a herborisé dans plusieurs parties du Jura, son nom doit figurer à côté de ceux des bryologues qui ont parcouru le territoire jurassien dans le cours des vingt dernières années. Je dois aussi une reconnaissance particulière à M. le Dr J. Amann, M. Pfähler, M. Louis Hillier, M. le Dr A. Magnin, M. le prof. F. Tripet. Que tous reçoivent ici l'expression de ma sincère gratitude.

La Chaux (Ste-Croix), mai 1905.

Principales publications concernant, tout ou partie, la flore bryologique du Jura

- AMANN. — *Catologue des Mousses du S. O. de la Suisse*, 1884.
— *Supplément* 1886.
— *Contributions à la flore bryologique de la Suisse* (Bull. de la Soc. Bot. Suisse, 1893).
— *Woher stammen die Laubmoose der erratischen Blöcke der schweizerischen Hochebene und des Jura* (Bull. de la Soc. Bot. Suisse, 1894).
— *Fortschritte der Schweizerischen Floristik : Laubmoose* (Bull. de la Soc. Bot. Suisse, 1898).
AMANN et MEYLAN. — *Etude de la Flore bryologique du Haut-Jura moyen* (Bull. de la Soc. Bot. Suisse, 1896).
BOULAY. — *Muscinées de l'Est*, 1872.
— *De la distribution géographique des mousses dans les Vosges et le Jura*, 1878.
— *Muscinées de la France : Mousses*, 1881.
CORNU. — *Mousses recueillies au Creux du Van et à la Dôle* (Bull. de la Soc. Bot. de France, 1869).
CULMANN. — *Localités nouvelles pour la Flore bryologique Suisse* (Bull. de l'Herbier Boissier 1898).